

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 9 JUIN 2022

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 9 juin 2022 à 19 h, en présentiel à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents :

M^{mes} Mélodie Georget, conseillère municipale et présidente du comité
Geneviève Poirier-Ghys, membre ressource
Joanie Beaulieu, membre citoyenne
Glenna McGuire, membre citoyenne

MM. David Morin, conseiller municipal
Ghislain Pion, membre citoyen
Bernard Delorme, membre citoyen
Marc-Antoine Robert, membre citoyen
Jonathan Robichaud, membre citoyen

Sont absents :

MM. François Deschênes, membre citoyen
Martin Duval, membre ressource

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

M^{me} Mariève Lafontaine, cheffe de division
Environnement
Service de l'aménagement du territoire et de
l'environnement

M. César Largaespada, conseiller en
environnement
Service de l'aménagement du territoire et de
l'environnement

**CCEDD-22060901 ACCEPTATION ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU 14 JUIN 2022**

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 9 juin 2022 soit accepté, tel que rédigé.

**CCEDD-22060902 ACCEPTATION ACCEPTATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2022**

Il est unanimement recommandé

QUE le compte-rendu de la réunion ordinaire du 7 avril 2022 soit accepté, tel que rédigé.

CCEDD-22060903 **ACCEPTATION** **PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT : CÉSAR LARGAESPADA**

M Largaespada a présenté ses expériences de travail passées.

CCEDD-22060904 **ACCEPTATION** **CALENDRIER / VACANCES**

Les membres ont décidé ce qui suit :

- Rencontre du 7 juillet : Tout le monde est disponible (sauf Mariève Lafontaine). Cette rencontre vise la réalisation de travail en sous-comités.
- Rencontre du 11 août : Rencontre annulée à cause des vacances.
- Rencontre du 8 septembre : à partir de cette rencontre, tous les membres sont disponibles selon l'horaire proposé en début d'année.

CCEDD-22060905 **ACCEPTATION** **ÉTHIQUE DES MEMBRES DU CCEDD**

Mme Lafontaine rappelle aux membres d'aviser la Ville lors de conflits d'intérêts dans le cadre des activités du CCEDD.

M. Pion propose d'ajouter à l'ordre du jour de chaque rencontre un point récurrent à ce sujet. Les membres sont d'accord avec cela.

CCEDD-22060906 **ACCEPTATION** **BILAN GES – LE POINT**

Une firme est actuellement recherchée pour la réalisation d'un bilan GES et afin d'émettre des recommandations. Le rapport sera disponible à la fin octobre ou en novembre 2022 (**MISE À JOUR : en raison du coût présenté dans les différentes soumissions reçues, il est requis de faire un nouveau processus d'invitation à soumissionner conforme au Règlement de gestion contractuelle. En raison de ces délais additionnels, le bilan GES sera complété à la fin du mois de décembre 2022**).

M Jonathan Robichaud propose de demander aux sous-traitants des compagnies de déneigement de fournir leurs données 2023 par rapport aux GES, par exemple le nombre de kilomètres parcourus dans la ville, la quantité de camions, etc.

M Ghislain Pion propose de s'attaquer au type de GES qui aurait un plus grand impact dans la ville. Aussi, il aimerait avoir la méthodologie du calcul des GES en milieu agricole pour que les membres puissent la regarder et commenter. Mme Lafontaine répond ne pas connaître la méthodologie, mais s'engage à tenir le CCEDD informé dès qu'elle pourra l'identifier.

CCEDD-22060907 **ACCEPTATION** **15 % DES SURPLUS – LE POINT SUR LA DÉMARCHE ET LE MÉCANISME D'OCTROI**

Mme Lafontaine explique que le processus d'octroi de 15 % des surplus à des fins de conservation a été réalisé. Elle mentionne au CCEDD que leur recommandation a été très utile aux représentants de l'administration municipale responsables du dossier.

Concernant la demande du CCEDD à ce qu'une priorisation des terrains à acquérir soit réalisée, Mme Lafontaine mentionne qu'un travail en ce sens a été débuté avec l'aide de l'organisme Connexion Nature (anciennement le Centre de la nature du mont Saint-Hilaire).

CCEDD-22060908 **ACCEPTATION** **LE POINT SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI EN SOUS-COMITÉS**

Retour sur comment trouvez-vous le travail en sous-comités?
Pistes d'amélioration pour augmenter l'efficacité du travail.

Mme Glenna McGuire et Mme Beaulieu suggèrent que la Ville devrait donner un mandat spécifique à chaque comité afin de bien cibler les objectifs demandés et atteindre les résultats dans le temps voulu.

M Ghislain Pion suggère de faire un échéancier de travail par sous-comité, ainsi que de présenter les résultats du sous-comité au groupe afin de pouvoir en discuter ensemble.

À l'unanimité, les membres sont d'accord pour continuer le travail en sous-comité.

Mme Lafontaine fait un topo du travail des sous-comités :

- Sous-comité Plan Climat : l'équipe de la division Environnement a besoin d'un peu de temps pour faire le point sur le travail accompli à ce jour par le sous-comité. Après une pause, ce sous-comité pourra reprendre pour une 2^e étape de travail;
- Sous-comité Plan de conservation : le Centre de la Nature a confirmé qu'une version de travail préliminaire serait disponible en août pour commentaires. Le sous-comité sera donc recréé à la rencontre du mois de septembre;
- Sous-comité Ville nourricière : se poursuit (voir ci-dessous).

CCEDD-22060909 **ACCEPTATION** **SUBDIVISION EN NOUVEAUX SOUS-COMITÉS / NOUVELLES MISSIONS**

Mme Lafontaine rappelle aux membres que toutes les informations, documents de travail et évolution des réflexions des sous-comités de travail sont disponibles dans le dossier Google Drive du comité.

La rencontre du 7 juillet sera consacrée aux sujets suivants :

Électrification : où est-il le plus judicieux d'installer des bornes communautaires de recharge de véhicules électriques?

Les deux endroits retenus par les membres du comité sont :

- en bordure de rue près du stationnement de la Gare du MSH;
- à l'hôtel de ville.

M Robichaud effectuera les recherches nécessaires à ce sujet (ex. : subvention Hydro-Québec ou Propulsion Québec pour bornes électriques). Il déposera la documentation sur Google drive.

Construction et rénovation carboneutre :

Mme Lafontaine indique au comité que le SATE apprécierait leur aide pour identifier ce que d'autres villes font pour favoriser les constructions carboneutres : programmes d'aide, règlements, bonnes pratiques, financements disponibles, etc.

M Robichaud fait savoir qu'à sa connaissance le SATE a déjà des informations sur cela, car dans le passé comité a fait des recommandations à ce sujet. Mme McGuire suggère que soit aussi visée la rénovation des maisons existantes pour réduire GES (ex. : passer du mazout à l'électricité ou géothermie *via* financements, accoter normes constructions LEED comme à Victoriaville).

Ce travail ne fera pas l'objet d'un sous-comité comme tel, mais tous les membres du CCEDD sont invités à partager leurs connaissances sur le sujet dans le Drive du comité, où un dossier « constructions carboneutres » a été créé.

Poursuite du travail initié par le sous-comité Ville nourricière pour réaliser deux actions identifiées comme prioritaires :

Acton 1.1 : Aménager des zones tampons dans le périmètre urbain afin de faciliter la cohabitation entre les zones agricoles, urbaines et les milieux naturels (PUD 2.1.2*) :

Il s'agit ici d'identifier sur une carte les zones tampons propices et les aménagements à y mettre en œuvre (haies brise-vent ou tampons élargis) pour favoriser une meilleure cohabitation entre le secteur agricole et urbain.

2.4 Identifier des sites (ex. : zones marginales, emprises municipales et fossés, etc.) et types d'aménagements comestibles novateurs (ex. : forêts nourricières, ensemencement de champignons, petits fruits, etc.) et mettre en œuvre des projets à l'échelle de la municipalité.

Concrètement, il s'agit ici de :

- Positionner sur une carte des sites adéquats + identifier un projet innovateur (ou non innovateur) d'agriculture urbaine pour chaque site,
- Être créatifs pour trouver des stratégies d'entretien de ces sites (implantation de mini ferme privée locale, bénévoles, espaces jardiniers communautaires, etc.)
- Considérer le fait que de l'eau courante ne peut être amenée sur chacun de ces sites, donc adapter les propositions en conséquence.

Par ailleurs, les sujets suivants seront abordés et travaillés en sous-comités spécifiquement lors de la rencontre du 8 septembre :

- Plan d'action de conservation;
- Plan climat (Grille d'évaluation climatique);
- Bilan GES;

L'équipe de la division Environnement enverra préalablement aux membres les objectifs spécifiques et les documents à travailler et commenter.

CCEDD-22060910 ACCEPTATION DIVERS ET NOUVELLES INTÉRESSANTES

Aucun sujet n'est traité à ce point.

CCEDD-22060911 ACCEPTATION VARIA

Mme Poirier-Ghys informe les membres du comité qu'une activité d'arrachage des PEE aurait lieu le 18 et 21 juin prochain au foyer Savoie.

CCEDD-22060911 ACCEPTATION LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 05.

Mariève Lafontaine, secrétaire

Mélodie Georget, présidente